

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10 06 2021 (à compter du 01/08/2021) BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé					
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste, responsable du centre médical d’Avatoru (Rangiroa)					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01			CODE POSTE : 9349 CENTRE DE TRAVAIL : 322		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision santé des îles Tuamotu Gambier – Rangiroa - Centre médical de AVATORU					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Réfèrent « santé publique » de l’île et en ce sens principal interlocuteur des différentes communes en matière de prévention, d’hygiène, de salubrité et d’offres de soins publique, le médecin assure une activité de nature curative, préventive ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé des patients. Il contribue à l’éducation à la santé et à l’accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Il intervient dans le cadre d’une équipe pluri professionnelle, dans la structure et/ou à domicile. En tant que responsable, il veille au bon fonctionnement de l’infirmerie tant au niveau de l’offre de soins que du fonctionnement général de la structure.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 5		1		2	2 CEAPF A
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire santé des îles Tuamotu-Gambier					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Horaires en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 7h30 à 14h30 le vendredi ; - Astreinte médicale partagée selon le roulement établi au début du mois (indemnités rémunérées et récupérées) ; - Adaptation éventuelle des horaires de travail en fonction des impératifs du service ; - En cas de nécessité de service la subdivision se réserve le droit de solliciter l’agent pour des missions ponctuelles dans une des îles de l’archipel (ordre de déplacement, indemnités et récupération d’astreinte) ; - Congés annuels à programmer 2 mois à l’avance en concertation avec ses collègues de travail.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : En coordination avec le subdivisionnaire : - Assurer l’activité de consultation médicale pendant les heures d’ouverture du centre de soins ; - Réaliser des activités de soins curatives et préventives en protection maternelle et infantile, en planning familial et en hygiène scolaire ; - Mettre en œuvre les programmes de surveillance et de lutte contre les maladies infectieuses ou liées au mode de vie, d’éducation pour la santé et d’actions de prévention ; - Organiser et réaliser les consultations hors centre de soins ; - Relayer et organiser au niveau de l’île les activités de prévention et d’éducation pour la santé ; - Participer au programme d’amélioration de la qualité des soins dans la structure sanitaire ; - Gérer le personnel soignant, administratif et technique de la structure et veiller au respect du règlement intérieur ; - Hors heures d’ouverture, participer au planning des astreintes médicales pour la prise en charge des urgences en 2^{ème} appel sur sollicitation des infirmiers diplômés d’Etat (IDE).					

14	ACTIVITES ANNEXES : - Lors des missions de remplacement médical dans l'archipel, en coordination avec le subdivisionnaire et le responsable de l'offre de soins des TG, s'adapter à l'organisation des soins selon le planning hebdomadaire de la structure d'accueil. Prendre en charge l'astreinte médicale selon le roulement et la sollicitation sur appel de l'IDE d'astreinte inscrit sur le tableau de service ; - Organiser l'accueil des différents missionnaires intervenant dans la structure ; - Renseigner et transmettre les documents administratifs et les rapports d'activités ; - Superviser l'entretien du parc mobilier et immobilier, du matériel biomédical et des véhicules de service ; - Assurer la formation continue du personnel paramédical de la structure ; - Participer aux actions de formations continues institutionnelles proposées.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

S. Sensibilisation, A. Appréhension, E. Expertise				
17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance du contexte géo-sanitaire polynésien ; - Discrétion, respect des règles de la déontologie et du secret professionnel ; - Capacité à travailler en équipe ; - Polyvalence dans le cadre d'emploi ; - Rigueur et assiduité dans le travail ; - Capacité d'initiative et d'organisation ; - Sens du service public ; - Bonne présentation et expression correcte ; - Pédagogie et aptitude au management d'une équipe ; - Polyvalence et formation aux premiers soins d'urgence ; - Maîtrise des outils de bureautique (Word, Excel) ; - Connaissances de la langue tahitienne ; - Adaptabilité à l'évolution des techniques.		X	X
				X
				X
				X
				X
			X	X
			X	X
			X	X
		X	X	
			X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Activité de soins et de prévention dans un contexte géo-sanitaire similaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum.
----	--

Le chef de service

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :